

LA FAMILLE D'ACCUEIL

Service d'Accompagnement en Accueil Familial



La Famille
d'Accueil

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

TABLE DES MATIERES

Remerciements - Mot de la direction	4
1. INTRODUCTION	7
2. PRISES EN CHARGE - STATISTIQUES	9
Introduction	9
Prises en charge d'enfants	9
Répartition par instance des situations	10
Répartition par âge et par sexe	10
Profil des familles d'accueil	10
Prises en charge et fins de placement	11
Nouvelles prises en charge durant l'année 2025	11
Fin de suivi durant l'année 2025	11
Demandes de familles souhaitant accueillir un enfant	12
Demandes de prises en charge durant l'année 2025	13
3. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE	15
Evolution de l'équipe	15
Camp pour les enfants	15
Les Assises de l'Aide à la Jeunesse	16
Formation continue	18
Formations pour l'équipe	18
Formations et supervisions individuelles	19
Fédération des Services d'Accompagnement en Accueil Familial	20
4. SITUATION FINANCIÈRE	21
5. ET DEMAIN ?	21



REMERCIEMENTS

Mot de la direction

L'année 2025 a été une année importante pour l'ensemble du service dans le sens où deux événements majeurs se sont produits.

Tout d'abord, nous avons pu, enfin, intégrer l'annexe à nos locaux et bénéficier pleinement d'un espace de travail repensé et nous permettant de réaliser nos missions dans de meilleures conditions.



Ensuite, il y a eu du changement au sein de notre Organe d'administration et de notre Assemblée Générale, avec le départ de quelques membres historiques.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à l'ensemble des membres de l'ASBL : nos membres actuels ainsi que nos membres dont le mandat s'est terminé. Toutes ces personnes, bénévoles, œuvrent au bénéfice du secteur de l'aide à la jeunesse et tout particulièrement au bénéfice des enfants éloignés de leurs parents et vivants en famille d'accueil. C'est, entre autres, grâce à eux que nous avons pu mener à bien la construction de notre annexe et que notre projet éducatif peut se déployer sereinement.

Nous remercions, une nouvelle fois, l'ASBL Les Stations de Plein Air et la Fédération Froidure pour leur collaboration, notamment en mettant généreusement des locaux à notre disposition. Nous exprimons également toute notre reconnaissance envers nos donateurs, qui, par leurs contributions via la Fédération Froidure, assurent la continuité de nos projets.

Je souhaite encore remercier Thérèse, Charles, Muriel, Sandrine, Laura, Pierre, Stéphanie, Delphine et Marie. Quelle chance de pouvoir être celui qui écoute, accompagne et protège un peu une équipe si formidable. Formidable dans le sens où tous sont investis dans les situations des enfants, des familles d'accueil et des parents. Nous accompagnons des enfants ayant un vécu qu'aucun enfant ne devrait vivre et c'est aussi grâce à cette formidable dynamique d'équipe positive que l'on peut davantage croire à leurs capacités à rebondir. Tous nos bénéficiaires sentent qu'ils sont validés et portés par vous tous !

Merci aussi aux familles d'accueil, aux parents et aux partenaires qui permettent, tous ensemble, aux enfants accompagnés par notre service de déployer le meilleur d'eux-mêmes.

Enfin, merci aussi aux collègues de la fédération des SAAF mais aussi aux partenaires du secteur avec qui nous croisons nos ressentis et nos avis pour affiner

sans cesse nos représentations et ajuster nos interventions.

Notre objectif commun est simple mais essentiel : offrir aux enfants ayant traversé de profondes ruptures la possibilité de grandir durablement dans des familles d'accueil, tout en restant en lien avec leur histoire. Nous souhaitons leur garantir un environnement chaleureux, stable et sécurisant, auquel chaque enfant a droit.





1. INTRODUCTION

L'année 2025 a été marquée par une stabilisation au niveau des situations suivies après deux années d'augmentation pour atteindre notre nouvelle capacité de 108 enfants accompagnés.

2025 aura aussi été l'année de la concrétisation, enfin, après 14 ans de procédure, de notre annexe que nous avons investie au début de l'automne.

Au niveau du secteur de l'aide à la jeunesse, le lancement des « Assises » a vu le jour. Alors que les « Assises » se veulent un temps d'arrêt sur les besoins et les pratiques, la thématique de la petite enfance a malheureusement été oubliée alors qu'elle constitue justement la période clé pour intervenir en cas de danger, car les interventions durant cette période sont davantage porteuses de résultats dans la durée.



Dans le contexte budgétaire actuel, l'aide à la jeunesse a malheureusement aussi été désignée comme devant faire des efforts. Cela ne devrait pas être le cas tant notre secteur est déjà sous-financé et qu'il manque de solutions pour de nombreux enfants (il faudrait par exemple 2000 places en plus rien que dans les SAAF). La solidarité s'organise et des négociations sont opérées de manière paritaire pour éviter des coupes trop impactantes pour les bénéficiaires.

Au sein de l'équipe, Stéphanie Lefevre a été écartée pour raison de grossesse et Marie Demeestere a pu poursuivre son contrat de remplacement. Nous nous sommes aussi répartis solidairement quelques situations durant une courte période afin d'éviter de faire vivre aux enfants et aux familles un changement supplémentaire alors que justement la stabilité est importante pour eux.



2. PRISES EN CHARGE – STATISTIQUES

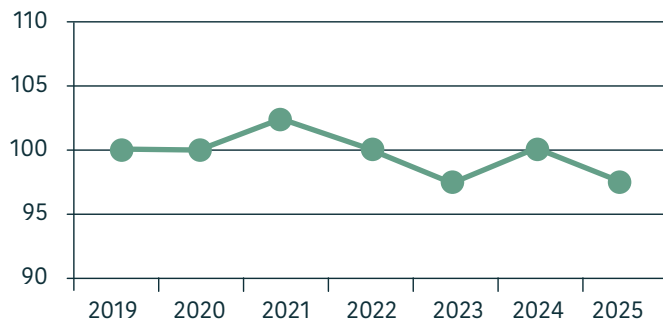
INTRODUCTION

L'année 2025 a été celle de la stabilisation après près de deux ans où nous avons augmenté progressivement notre population suivie pour arriver au chiffre de 108 enfants que nous accompagnons.

PRISES EN CHARGE D'ENFANTS

Cette année, 114 enfants ont été suivis par notre service : parmi ceux-ci, 11 fins de placement et 10 nouvelles situations.

Evolution du pourcentage de prises en charge : 98% en 2025



Répartition par instance des situations :

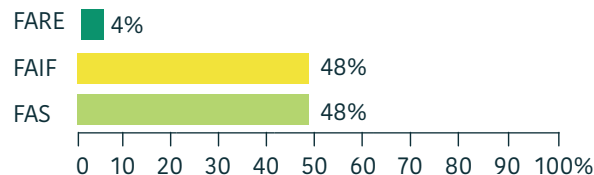
Mandants	Nbre d'enfants	%
S.A.J.	13	11%
S.P.J.	13	11%
Tribunal de la jeunesse de Bruxelles	88	78%
Total	114	100%

Répartition par âge et par sexe :

Âge		Garçons	Filles
0 > 5 ans	35	15	20
6 > 11 ans	34	12	22
12 > 17 ans	39	16	23
18 > 20 ans	6	5	1
Total	114	48	66

PROFIL DES FAMILLES D'ACCUEIL

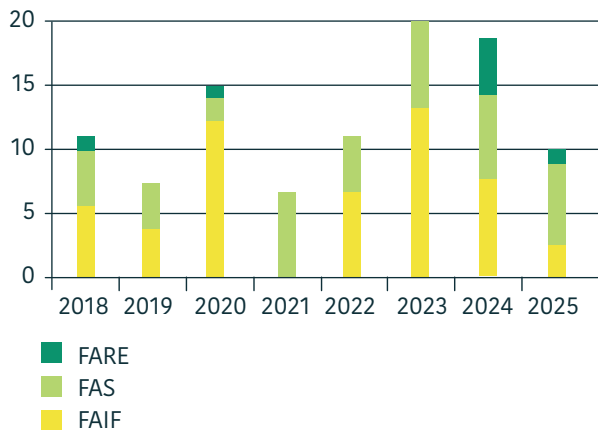
- 53 enfants vivent en famille d'accueil sélectionnée (**FAS**), ce qui représente 48% des familles accueillantes.
- 54 enfants grandissent dans le cadre d'un accueil intra familial (**FAIF**), ce qui représente 48% des familles accueillantes.
- 5 enfants sont accueillis dans le cadre du réseau élargi (**FARE**), ce qui représente 4% des familles accueillantes.



PRISES EN CHARGE ET FINS DE PLACEMENT

Nouvelles prises en charge durant l'année 2025

Nous avons repris un total de 10 situations. Pour 2 de ces nouvelles situations, il s'agit de reprises de guidances au sein de familles ayant un lien biologique avec l'enfant (FAIF), 7 enfants sont arrivés au sein de familles d'accueil sélectionnées (FAS) et 1 situation concerne un enfant évoluant chez des familiers (FARE).

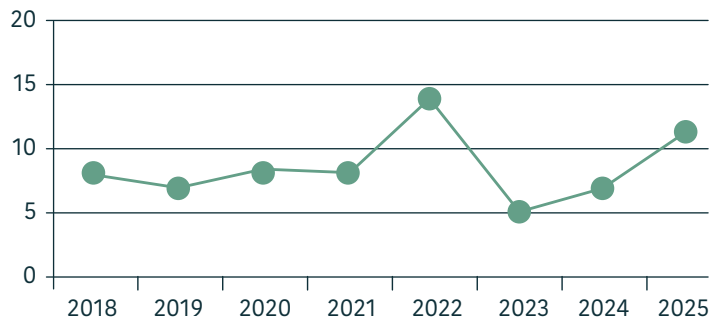


Répartition par âge et sexe des 10 nouvelles prises en charge en 2025 :

Âge	Garçons	Filles
0 > 5 ans	3	5
6 > 11 ans	1	0
12 > 17 ans	1	0
18 > 20 ans	0	0
Total	5	5

Fin de suivi durant l'année 2025

Durant l'année écoulée, le suivi s'est arrêté pour 11 situations.



Répartition par âge et sexe des 11 fins de suivi en 2025 :

Âge	Garçons	Filles
0 > 5 ans	0	0
6 > 11 ans	0	2
12 > 17 ans	1	3
18 > 20 ans	2	3
Total	3	8

Raison de la fin de suivi et destination :

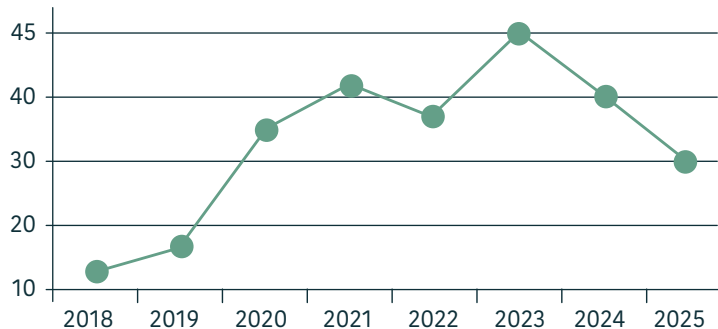
Réintégration familiale (enfant en accueil intrafamilial)	2
Majorité tout en restant en famille d'accueil	2
Institution	1
En FA sans l'accompagnement du service	2
Autonomie du jeune	2
Adoption	0
Changement de famille d'accueil	2

Demandes de familles souhaitant accueillir un enfant

Le nombre de contacts pris en 2025 (30) pour se renseigner sur un projet d'accueil familial est inférieur à celui observé les années précédentes. Cette diminution peut notamment s'expliquer par une visibilité moindre du service. En l'absence de séances d'information collectives annoncées sur les réseaux sociaux, notre dispositif, que nous apprécions, centré sur des séances individuelles, a probablement été moins identifié par les personnes susceptibles de s'y intéresser. Le service prévoit, en 2026, d'organiser, en plus des séances individuelles, des séances d'information collectives afin de renforcer sa visibilité et de soutenir les prises de contact via la mutualisation des moyens au sein de la Fédération des Services d'Accompagnement en Accueil Familial (FSAAF).

Par contre, pour ce qui est des entretiens réalisés avec les familles, nous l'avons fait pour 16 d'entre elles (et celles encore en préparation de 2024), ce qui est un chiffre stable par rapport à l'année 2024.

Nombre de contacts pris pour un projet d'accueil :



Demandes de prises en charge durant l'année 2025

Demandes de reprises de guidance de placements existants :

En 2025, nous avons reçu 42 demandes de reprises de guidance (32 en 2024, 57 en 2023, 83 en 2022, 78 en 2021). Nous avons accepté de reprendre la guidance de 2 enfants grandissant dans une famille d'accueil ayant un lien familial avec l'enfant.

Les demandes non acceptées restent en attente.



Demandes de familles d'accueil pour un enfant en attente :

Nous avons été sollicités 229 fois en vue de proposer des familles d'accueil candidates pour des enfants en attente de placement et qui grandissent en institution (74 en 2018,). Nous avons répondu à 7 de ces demandes.

Ce chiffre a triplé depuis la période avant Covid et depuis la priorisation inscrite dans le décret de 2018. Pour rappel, si un enfant doit être éloigné de ses parents, il y a une obligation pour le mandant de penser cet éloignement en considérant les critères de priorité suivant : d'abord au sein de sa famille élargie et à défaut au sein d'une famille d'accueil, l'institution restant le dernier recours possible.



3. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



ÉVOLUTION DE L'ÉQUIPE

L'année 2025 a été marquée par l'écartement de Stéphanie Lefevre pour raison de grossesse. Nous avons donc pu compter sur le « maintien » de Marie Demeestere qui s'était bien intégrée dans l'équipe et qui était désireuse de se voir offrir un CDI. Un remplacement pour le dernier mi-temps excédentaire a été tenté (nous avons encore Marie Bortels qui a poursuivi son congé de maternité par un congé médical) mais celui-ci ne s'est pas prolongé car la personne engagée a trouvé un autre contrat en CDI. Nous avons décidé en équipe de nous répartir les quelques situations excédentaires. Cette décision a été prise pour éviter de faire vivre aux enfants, aux familles d'accueil, et aux parents, de trop nombreux changements. Nous l'avons également fait car nous savions que cette période ne durerait que 6 mois, avant le retour de Stéphanie Lefevre prévu pour fin janvier 2026.

En octobre 2025, Marie Bortels a définitivement quitté notre service pour un nouveau projet. Nous la remercions pour ces années à nos côtés et lui souhaitons tout le meilleur pour la suite.



CAMP POUR LES ENFANTS

Comme chaque année depuis plusieurs années, nous avons organisé un camp de trois jours à Gembloux, les 15, 16 et 17 juillet. Trois assistants sociaux ont participé à l'organisation et à l'encadrement de ce séjour, auquel dix enfants ont pris part.

Le groupe était mixte (3 garçons et 7 filles), âgé de 8 à 12 ans. Nous souhaitons maintenir cette tranche d'âge afin de garantir à chaque jeune la possibilité de vivre cette expérience au moins une fois au cours de notre accompagnement.

Au programme cette année : une activité d'accrobranche, des moments à la piscine sur place, un jeu de piste, ainsi qu'une journée à Walibi. Les jeunes apprécient également de disposer de temps libre, qu'ils utilisent pour jouer ou simplement échanger entre eux.

Nous veillons à les impliquer dans les tâches du quotidien, telles que la préparation des repas ou le rangement. Chaque soir, un moment plus calme était proposé, durant lequel les jeunes réalisaient des montages photos à partir des images de la journée. Cela leur a permis de constituer un carnet de camp personnalisé, qu'ils ont pu ramener chez eux à la fin du séjour.

Nous constatons, année après année, les nombreux bienfaits de ce type de camp, tant pour les jeunes que pour les intervenants. Pour les jeunes, c'est une occasion précieuse d'échanger sur leur vécu familial. Certains se montrent particulièrement ouverts et sereins quant à leur situation. Le fait de constater qu'ils partagent une réalité similaire semble leur apporter un certain apaisement et du réconfort.

Pour les intervenants, ce séjour constitue un moment privilégié pour renforcer le lien de confiance avec les jeunes, dans un cadre différent du quotidien



LES ASSISES DE L'AIDE À LA JEUNESSE

En 2025, l'administration a lancé le projet d'Assises de l'Aide à la jeunesse. 10 tables rondes organisées sur des thématiques importantes du secteur. Bien que saluant l'initiative d'ouvrir un espace de réflexion large sur les pratiques, les cadres d'intervention et les enjeux du secteur, nous avons aussi été frappés par une absence importante : celle de la petite enfance d'une manière générale. Nous avons dès lors essayé de défendre l'idée qu'une table ronde spécifique soit consacrée aux tout-petits, tant il nous paraît impossible de penser sérieusement la protection de l'enfance sans partir aussi des besoins des plus jeunes. Nous l'avons fait via un courrier d'interpellation que nous avons fait circuler dans le secteur de l'AAJ bruxellois. Celui-ci a été signé par plus de 100 personnes dont l'ensemble des représentant des pouponnières installées sur Bruxelles.

Pour notre service, cet enjeu est central. Se mettre à hauteur d'enfant, ce n'est pas parler en général de "mineurs en difficulté". C'est regarder concrètement ce que vit un bébé, un très jeune enfant ou un enfant victime de négligences graves, de maltraitements ou d'insécurité chronique. À cet âge, tout se joue très tôt. L'enfant ne peut pas attendre que les adultes trouvent lentement le bon rythme, le bon compromis ou le bon équilibre institutionnel. Il a besoin rapidement d'un cadre qui le protège réellement.



Nous avons voulu rappeler, dans ce cadre, une idée simple : si l'on veut qu'un enfant aille vers un mieux, il faut d'abord qu'il puisse se poser quelque part. Il faut de l'ancrage, de la stabilité et de la chaleur. Il faut un lieu de vie qui tienne, des adultes qui restent, une présence régulière, une continuité dans les soins, dans les gestes, dans les repères et dans le quotidien. La protection ne se limite pas à retirer un enfant d'un danger. Elle suppose aussi de lui offrir une expérience suffisamment stable et contenante pour qu'il puisse reprendre souffle, se reconstruire et se développer autrement.

C'est aussi pour cette raison que nous restons attentifs à certaines orientations du débat sectoriel. Le maintien du lien familial, la révision régulière des situations ou la prudence dans les décisions sont évidemment des questions importantes. Mais elles ne peuvent pas faire perdre de vue l'essentiel : un enfant victime a besoin d'être protégé, et cette protection doit être réelle, lisible et durable. Trop d'enfants restent exposés trop longtemps à l'instabilité, aux hésitations, aux déplacements répétés ou à des liens qui continuent à les insécuriser. À l'inverse, nous constatons au quotidien qu'un enfant qui peut bénéficier d'un cadre stable, chaleureux et prévisible développe progressivement d'autres ressources. Et c'est souvent à partir de cette stabilité qu'il devient ensuite plus disponible pour penser son histoire et, parfois, pour réinvestir autrement certains liens.

À travers notre interpellation dans le cadre des Assises, nous avons donc voulu rappeler un point de vigilance important pour notre secteur : une politique de protection de l'enfance ne peut pas être construite uniquement à hauteur d'institutions, de procédures ou de principes généraux. Elle doit être pensée à hauteur d'enfant, et en particulier à hauteur des plus petits. Cela implique de reconnaître pleinement leur vulnérabilité, d'agir tôt, et de garantir, lorsqu'un éloignement est nécessaire, des conditions de vie suffisamment stables et sécurisantes pour leur permettre de grandir autrement.



FORMATION CONTINUE

Formations pour l'équipe

Pour rappel, nous privilégions des moments de formation en équipe afin de pouvoir penser nos pratiques communes au travers des thématiques abordées. Outre ces moments, chaque membre de l'équipe peut s'inscrire à d'autres formations selon ses demandes et ses besoins. Pour tout nouveau travailleur de l'aide à la jeunesse, une formation de base (3 jours) est imposée par notre pouvoir subsidiant. Enfin, depuis trois années maintenant, nous disposons d'une formation de base, portée par notre fédération, qui permet à chaque membre du personnel de suivre un cursus complet sur la thématique de l'accueil familial en environ 10 journées.

- **L'affaire de tous et toutes aux côtés des enfants victimes d'agression sexuelle» - Une journée à Liège le 10 juin 2025 :**

Il faut tout un réseau pour aider à grandir celui ou celle qui a subi des agressions sexuelles. A côté des interventions spécialisées toute une pléiade de professionnels de l'aide, de l'éducation et du soin va être amenée à jouer un rôle, souvent quotidien pour soutenir le développement de l'enfant victime. Cette journée de formation avait pour but de donner des repères pour agir au mieux et éviter de se sentir mis à mal par la façon dont l'enfant va exprimer sa souffrance : à quoi être attentif, à quelle difficulté s'attendre, comment comprendre et accompagner, quel cadre sécurisé mettre en place, comment tenir compte des loyautés...

Des réponses concrètes à ces questions ont été apportées tout au long de la journée par les professionnels de l'équipe de Kaleidos Liège.

- **Assises de la protection de l'enfance « Liens d'Attachement, la sécurité Affective à tout prix » :**

Une partie de l'équipe a suivi, à distance, les XVIIIes Assises nationales de la protection de l'enfance, tenues à Paris les 19 et 20 juin 2025. Cette édition était consacrée aux liens d'attachement et à la sécurité affective, avec des interventions notamment d'Anne Raynaud et de George Tarabulsky. Le programme abordait aussi le soutien à la parentalité, le projet pour l'enfant, la prévention-protection, la délinquance et la question des fratries.

- **BEPS Pédiatrique :**

Des collègues ont suivi la formation BEPS pédiatrique. Cette formation a surtout apporté un renforcement concret sur les gestes de premiers secours face à d'éventuelles situations d'urgence impliquant de jeunes enfants. Même si elle ne modifie pas directement les modalités d'accompagnement, elle permet aux intervenants concernés d'aborder certains temps passés avec les enfants avec davantage de sécurité, de repères et de sérénité. Elle constitue à ce titre un appui utile dans la pratique quotidienne.

- **Formation/Supervision organisée par Atouts à Liège sur la thématique de la gestion l'agressivité et de « l'aide ou le contrôle » – Christine Degraux :**

Nous nous sommes réunis en résidentiel à Liège, dès le dimanche soir pour un moment plus détente avant de rejoindre le service de Formation Atouts pour deux journées sur la thématique de l'agressivité et de l'aide

ou le contrôle dans nos accompagnements. Malheureusement, nous nous sommes retrouvés face à une porte close car notre formatrice était malade, sans nous avoir informés autrement que par un sms reçu lorsque nous étions devant chez Atouts. Nous avons quand même pris encore un peu de temps d'échange en équipe avant de retrouver nos bureaux.

● Semaine pédagogique 2025 :

Nous avons profité de la semaine pédagogique pour consacrer du temps d'échange en équipe, avec l'aide du Superviseur/Formateur Buron sur les thématiques de l'aide ou le contrôle et de la gestion de l'agressivité (suite au rendez-vous raté de Liège). Nous avons également organisé notre conseil éducatif et revu certains de nos outils. Nous continuons d'apprécier la présence d'intervenants extérieurs pour ancrer nos pratiques en lien avec des apports théoriques.

Formations et Supervisions individuelles

L'équipe sollicite aussi des formations individuelles sur des thématiques diverses et variées. Voici, en « vrac » les différentes thématiques abordées :

< Muriel

4 jours de formation sur les outils numériques (principalement Excell et l'utilisation de l'IA).

< Marie

Poursuite de formation de base de la FSAAF.

< Arnaud

Séminaire de direction sur la thématique suivante : « Entre engagement et équilibre : le grand écart est-il inévitable ? ».

Différents membres de l'équipe bénéficient de quelques séances de supervision individuelle. Chaque personne est encouragée à solliciter un projet d'accompagnement individuel selon ses besoins et demandes. Il reste essentiel de promouvoir ces supervisions qui permettent de renforcer les intervenants qui sont témoins de situations fortes complexes et lourdes.

Que ce soient les formations ou les supervisions, toutes ont en ligne de mire la protection et le renforcement du bien-être au travail et de la qualité de nos interventions.



FÉDÉRATION DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT EN ACCUEIL FAMILIAL (FSAAF)

Pour rappel, la FSAAF est une fédération patronale qui regroupe presque l'entièreté des services (16 sur 17) d'accompagnement en accueil familial. Ces 16 services et leurs antennes ont suivi un peu plus de 2000 enfants en 2025. Tous les mois, l'ensemble des directeurs se retrouvent pour une journée consacrée pour moitié à une thématique pédagogique et pour l'autre à un organe d'administration.

Pour plus d'informations, nous vous encourageons à consulter le rapport d'activité de la FSAAF.

Outre ces journées, la direction participe à la cellule de communication de la fédération qui construit et pilote la promotion de l'accueil familial à l'échelon de la CFWB. En 2025, il y a eu de nombreuses activités organisées, dont les 20km de Bruxelles qui ont regroupé plus de 800 coureurs/marcheurs qui portaient les couleurs de [familiedaccueil.be](https://www.familiedaccueil.be). La visibilité augmente mais il y a toujours 1000 enfants en attente de familles d'accueil et ce malgré le fait que l'on arrive à préparer trois fois plus de familles d'accueil par année par rapport à il y a 10 ans.



4. SITUATION FINANCIÈRE

L'année 2025, seconde année du triennat se termine en « boni », aussi bien pour la partie « frais de fonctionnements » que pour la partie « masse salariale ». Pour plus de précisions à ce sujet, n'hésitez pas à consulter nos comptes (Via la BNB ou en nous demandant une copie de ceux-ci). La troisième et dernière année du triennat reste indécise et dépendra de notre agrément définitif. Si cet agrément se confirme, nous devrions terminer notre triennat de manière paisible, si cela n'est pas le cas nous devons réaliser quelques économies dans les activités avec les jeunes et les familles pour faire face aux éventuels déficits du côté de la masse salariale.

Le secteur n'est pas en bonne santé financière, essentiellement car la Communauté Française n'est pas dotée de moyen de perception directe et que les mécanismes de subsidiation entraînent une diminution de son enveloppe, essentiellement car la CFWB reste une variable d'adaptation des autres niveaux de pouvoir. Des économies sont annoncées pour les années 2026 à 2029 sans que l'on puisse encore en mesurer l'impact.

5. ET DEMAIN ?

Nous avons pour projet de continuer à nous former et faire vivre ce qui se passe à hauteur d'enfant, non pas de tous les enfants de l'AAJ mais des enfants éloignés pour raison de négligence ou de maltraitance et qui, pour la plupart, vivent un trauma complexe. Trauma complexe dans le sens où ce qui a fait trauma venait de leur figure d'attachement.

Les enfants ont besoin de professionnels formés, capables de comprendre et de ressentir ce que cela fait de grandir avec ces marques indélébiles en eux. Ils méritent que l'on puisse encore mieux les écouter, les comprendre mais surtout les stabiliser avec chaleur et prévisibilité. Notre société reste souvent plus à l'écoute des adultes que de ce qui se joue dans la petite enfance.

C'est la protection, la chaleur, la stabilité et la prévisibilité qui permettront à l'enfant de vivre des expériences restauratrices. Et c'est grâce à ces expériences qu'il sera autrement capable de faire face à son histoire et qu'il pourra mieux vivre des relations avec son parent. Nous avons la responsabilité de porter leurs vécus et leurs voix !

ÉQUIPE

Charles CEULEMANS, psychologue,
Muriel CLERBAUX, secrétaire de direction,
Laura DEKOSTER, assistante sociale,
Marie DEMEESTERE, assistante sociale,
Arnaud GENDROT, directeur,
Thérèse HYNDERICK, psychologue,
Stéphanie LEFEVRE, assistante sociale,
Delphine MINEUR, assistante sociale,
Pierre NOLET, assistant social,
Sandrine VAN DER HAEGEN, assistante sociale.







La Famille d'Accueil

Association Sans But Lucratif
Service d'Accompagnement en Accueil Familial
Soutenue par la Fédération Froidure

Siège social

Avenue Ed. Parmentier, 19 – Bte 6 - 1150 Bruxelles
Tél. : 02/771.81.84 - Fax. : 02/779.28.86
secretariat@lafamilledaccueil.be

www.lafamilledaccueil.be



Suivre les réseaux sociaux de familledaccueil.be, c'est déjà changer la vie d'un enfant.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Finalisé à Woluwe-Saint-Pierre le 3 avril 2026.

Photos : La Famille d'Accueil et Gaëlle Henkens (<livre Photo Indélébile)

Mise en page : www.plaisirsminuscules.be